

Les soulèvements populaires en France dans la première moitié du dix-septième siècle état de la question

par Louis LAVALLÉE*

Sujet d'études marginal au début du vingtième siècle, rapidement signalé dans l'histoire de France d'Ernest Lavisse¹ et succinctement analysé par Prosper Boissonnade² et George Pagès³, les soulèvements populaires de la première moitié du dix-septième siècle ont, depuis une vingtaine d'années, retenu l'attention de nombreux chercheurs français, stimulés par la parution en 1948 de la grosse thèse de Boris Porchnev devenue plus accessible en 1954 et 1963 lorsque traduite en allemand et en français⁴. Le premier mérite de l'historien soviétique réside dans l'attention nouvelle qu'il a portée à ce thème trop négligé par les historiens français de la première moitié du vingtième siècle⁵. L'ouvrage de Porchnev, stimulant à bien des égards par la critique qu'il pouvait susciter, devait ouvrir la voie aux éventuels chercheurs et donner naissance à un mouvement historiographique fécond, qui sans être toujours d'accord avec les thèses professées par l'historien soviétique, demeurerait tout de même essentiellement tributaire de cette œuvre pionnière. À cet égard, les observations formulées par Roland Mousnier et ses disciples ont enrichi le débat et donné lieu à la publication de nombreux ouvrages⁶ qui éclairent

* Professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal.

¹ E. LAVISSE, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, t. VI, 2^e partie, *Henri IV et Louis XIII (1598-1643)* par J.-H. Mariéjol, Paris, Hachette, 1911 (les insurrections de la misère, pp. 431-434).

² P. BOISSONNADE, «L'administration royale et les soulèvements populaires en Angoumois, en Saintonge et en Poitou pendant le ministère de Richelieu (1624-1642)», *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, t. XXVI (1902), pp. XIX-LIII.

³ G. PAGÈS, «Autour du «grand orage». Richelieu et Marillac: deux politiques», *Revue historique*, 1937, pp. 63-97.

⁴ B. PORCHNEV, *Les soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963, 679 p.

⁵ Bien servi par une plume alerte, Porchnev a dénoncé l'historiographie «bourgeoise» française qui a, selon lui, consciemment fomenté la «conspiration du silence» autour des soulèvements populaires, lesquels pouvaient ternir la grandeur et l'éclat du dix-septième siècle, moment privilégié dans l'histoire de France. (B. PORCHNEV, *op. cit.*, pp. 30-40). Il est aisé de comprendre, à la suite de cette invective, la réaction des historiens français qui n'ont pas manqué de répondre aux critiques de Porchnev.

⁶ En particulier: R. MOUSNIER, «Recherches sur les soulèvements populaires en France avant la Fronde», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1958, pp. 81-113; IDEM, *Lettres et mémoires adressés au chancelier Séguier (1633-1649)*, Paris, P.U.F., 1964, 2 vols, 1282 p.; IDEM, *Fureurs paysannes*, Paris, Calmann-Lévy, 1967, 354 p.; M. FOISIL, *La révolte des nu-pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, P.U.F., 1970, 368 p.; Y. -M. BERCÉ, *Histoire des croquants. Étude des soulèvements populaires au-XVII^e siècle dans le*

sous un jour nouveau le grand mouvement des séditions populaires en France au XVII^e siècle. Ainsi donc, à partir d'un ensemble de travaux d'excellente qualité en général⁷, il nous est maintenant permis de faire le point et de présenter l'état des connaissances sur un sujet qui continue de passionner les dix-septiémistes français.

Une précision s'impose au préalable qui a trait aux vocables utilisés pour désigner les paysans⁸ qui se soulèvent. Les mots "soulèvements", "séditions" ou "émotions" sont préférables au terme "révoltes" parce que ces expressions rendent mieux compte de la spécificité et de la véritable signification des mouvements paysans. En effet, les très nombreux soulèvements paysans qui marquent la première moitié du dix-septième siècle nous paraissent dans l'ensemble des émotions collectives spontanées mais sans caractère révolutionnaire. Si l'on en juge d'après les revendications des masses qui se soulèvent, on peut croire, pour employer une expression chère à Roland Mousnier⁹, que les séditieux sont des furieux mais non des révolutionnaires. En effet, les soulèvements, dans leur très grande majorité, ne remettent pas en question l'ordre social établi et ne visent pas à ébranler la structure de la société. Nous pourrions d'ailleurs épiloguer davantage sur ce point précis quand nous analyserons, plus loin dans le texte, les revendications des séditieux.

Les sources disponibles pour une telle étude sont à la fois très riches et très décevantes. Riches, puisque nous possédons une série remarquable, par sa continuité, de lettres et mémoires échangés entre la Cour de France (essentiellement les hauts fonctionnaires et plus particulièrement le chancelier Pierre Séguier) et les administrateurs provinciaux, en l'occurrence les intendants et les maîtres des requêtes, commissaires révocables envoyés dans les provinces pour administrer ou enquêter. Cette documentation nous offre donc l'avantage exceptionnel de suivre et de caractériser sur une longue période les divers soulèvements de la première moitié du dix-septième siècle¹⁰. Par contre, et c'est un problème auquel sont confrontés la plupart du temps ceux qui étudient les émotions populaires sous l'Ancien Régime, les historiens sont réduits à analyser ces fureurs collectives à partir d'une documentation laissée par l'élite de la société que Pierre Goubert appelle les archives de la répression. Cette série documentaire doit donc faire l'objet d'une critique serrée et être soumise à un examen attentif.

sud-ouest de la France, Paris, Librairie DROZ, 1974, 2 vols, 973 p.; IDEM, *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard-Julliard, 1974, 240 p.

⁷ Il faudrait ajouter à cette liste divers articles (Mandrou, Lebrun, Caillard, Le Roy Ladurie, Pillorget...) publiés dans des revues savantes et qui complètent le dossier.

⁸ Nous nous attacherons à décrire essentiellement les mouvements ruraux mieux connus que les soulèvements urbains et plus révélateurs du type de société dans laquelle ils s'insèrent.

⁹ R. MOUSNIER, *Fureurs paysannes*, p. 154.

¹⁰ B. PORCHNEV a publié en appendice à son ouvrage des extraits de cette documentation. Il faut consulter en outre les livres de A. LUBLINSKAYA, *Lettres et mémoires adressés au chancelier P. Séguier (1633-1649)*, Moscou, 1966, 406 p. et de R. MOUSNIER, *Lettres et mémoires adressés au chancelier Séguier (1633-1649)*, Paris, P.U.F., 1964, 2 vols, 1282 p., qui présentent l'essentiel de la correspondance conservée.

Une fois cette documentation critiquée et acceptée, il nous paraît possible de tirer profit de ce corpus et de regrouper les données autour de quatre thèmes principaux qui sont révélateurs des causes et des stimuli qui provoquent et conditionnent les soulèvements : la chronologie, la géographie, les attaques des paysans contre certaines personnes et certaines institutions en particulier et les revendications formulées par les séditieux.

Les limites chronologiques, 1620-1650, (chiffres ronds) qui encadrent les soulèvements et qui correspondent à la plus forte intensité de séditions témoignent tout d'abord des causalités particulières qui donnent au mouvement sa plus grande ampleur. Les décennies 1620-1650 s'inscrivent en France dans une période de guerres intenses qui constituent sans doute le détonateur de la majorité des émotions. Le royaume, on le sait, participe, au début, timidement à la guerre de Trente Ans puis s'engage, à partir de 1635 surtout, directement dans un conflit qui occupe la majeure partie de l'Europe. La constitution d'un gouvernement de guerre dans le royaume de France se traduit alors par un effort fiscal sans précédent qui justifie des formes de plus en plus accentuées de centralisation monarchique. Quand on sait que la plupart des soulèvements sont dirigés contre le fisc et ses agents, cette donnée fondamentale est à retenir dans une explication immédiate des séditions de la période 1620-1650. A ce stade, il est donc permis d'invoquer dans un premier temps une causalité d'ordre politico-fiscal pour expliquer l'explosion aveugle des fureurs paysannes¹¹.

Cette chronologie trentenaire, révélatrice à bien des égards de la constitution d'un gouvernement de guerre à l'affût de toutes nouvelles sources de revenus, correspond par ailleurs à une période conjoncturelle de récession (la phase "B", selon l'expression de François Simiand) qui s'amorce autour des années 1620 et se prolonge jusque dans le premier tiers du dix-huitième siècle. Cette affirmation appelle toutefois des commentaires puisqu'elle rend compte d'une manière très imparfaite des explosions de violence qui jalonnent la première moitié du dix-septième siècle. En effet, si référence est faite à cette chronologie de crise économique, il faudrait, on peut le penser, retrouver une plus grande densité de soulèvements sous le règne personnel de Louis XIV puisque cette période correspond à l'un des moments les plus difficiles dans l'histoire socio-économique de la France. Or, paradoxalement, les émotions s'atténuent à partir de 1661 et paraissent de plus en plus larvées à la faveur d'un contrôle politique et administratif de mieux en mieux assuré. Il est donc permis de croire que la surveillance et la répression exercées par la monarchie louis-quatorzième sont telles qu'elles freinent le mouvement de séditions amorcé quelques décennies auparavant. En définitive, il ne serait pas osé de prétendre que l'essentiel des grands soulèvements se précise en une période de surfiscalité et de récession à un moment où, semble-t-il, les populations échappent encore aux contrôles de l'administration politique et militaire. C'est donc, on peut le supposer, la coinci-

¹¹ Bien que leur interprétation globale des mouvements paysans puisse diverger, la plupart des historiens reconnaissent que, parmi toutes les causes des soulèvements, le complexe indissoluble guerre-fiscalité est le plus déterminant.

dence entre l'augmentation d'impôts anciens ou la création de taxes nouvelles, l'affirmation d'un mouvement de phase "B" et la faiblesse relative de la surveillance opérée par la monarchie qui permet aux communautés paysannes de s'assembler et de se lancer à l'assaut des "gabelleurs"¹², agents sécrétés par la centralisation parisienne dont la venue provoque des réactions de contestation dans certaines provinces. À cet égard, la géographie des séditions, facilement identifiable, témoigne du contexte politique dans lequel se déroule ce vaste mouvement de violence collective.

En effet, la géographie des soulèvements (entendons les territoires où ils sont les plus fréquents) est révélatrice de l'existence de conditions politiques et administratives particulières. Il est remarquable de constater que la majorité des régions touchées par ces désordres sont les provinces périphériques, les plus tardivement intégrées au domaine capétien, donc les moins bien contrôlées par l'administration royale, les plus susceptibles d'avoir conservé des pouvoirs d'autonomie locale et, en définitive, les plus résistantes à l'envahissement de l'administration de Paris. Ces provinces sont celles du nord-ouest, de l'ouest, du sud et du sud-ouest qui ont conservé pour la plupart le privilège de tenir des états provinciaux conférant à ces territoires une autonomie administrative dont ils sont farouchement jaloux. En revanche, les régions les mieux contrôlées par la royauté et qui correspondent en gros au ressort du Parlement de Paris n'ont pratiquement pas bougé et se sont soumises sans grands désordres aux nouvelles demandes monétaires de la monarchie¹³. Cette réalité géographique témoigne donc admirablement des tentatives énergiques d'un état qui s'efforce de centraliser et d'unifier une fédération de territoires dont quelques-uns échappent encore à son emprise. À bien des égards, le dix-septième siècle est un épisode privilégié, un moment fort dirions-nous, dans le long processus de centralisation et d'unification qui doit s'achever avec la Révolution française. Aussi, n'est-il pas étonnant que soient apparues, parallèlement à cet effort sans précédent de centralisation, des réactions de défense auxquelles s'identifient la plupart des mouvements paysans de 1620-1650.

Bien délimitées dans le temps et dans l'espace, les fureurs paysannes se déchainent essentiellement contre les agents du fisc chargés de percevoir les anciens impôts augmentés ou les taxes nouvellement créées. C'est là l'une des constantes les plus remarquables dans l'histoire des soulèvements populaires et qui rend le mieux compte, nous semble-t-il, des causes immédiates des séditions. En effet, dans la très forte majorité des cas, ce sont l'instauration de nouveaux impôts, l'augmentation des anciennes impositions et l'arrivée dans les campagnes des "gabelleurs" qui soulèvent les populations. Les mouvements antiseigneuriaux demeurent exceptionnels et prennent place très loin derrière les émotions antifiscales fortement majoritaires. Cette réalité quantifiée reflète donc la

¹² Vocabule communément utilisé par les séditieux et qui sert à désigner indistinctement tous les percepteurs d'impôts.

¹³ En outre, les provinces du nord-est et de l'est, fréquemment visitées par les armées royales occupées à guerroyer en Allemagne, n'étaient pas susceptibles de se soulever.

vitalité de résistances locales fortement structurées qui acceptent mal les innovations fiscales d'un État qui se centralise et se modernise. À cet égard, les agitations paysannes revêtent la forme de réactions provincialistes face aux empiètements de la monarchie et constituent plus généralement une vaste opposition contre l'État, identifié à ses seuls collecteurs d'impôts.

Les revendications formulées par les paysans et la direction (du plat pays vers la ville) que suivent habituellement leurs mouvements traduisent dans le même sens les raisons qui les motivent à se soulever. Leurs demandes ne mettent à peu près jamais en cause l'ordre royal ou seigneurial¹⁴, donc la structure sociale dans son ensemble, mais visent principalement les augmentations ou la création d'impôts. Plus précisément, les séditeux, sans remettre en question les anciennes taxes acceptées par la coutume, s'en prennent essentiellement aux "nouvelletés" perçues comme des atteintes à l'ordre coutumier. À cet égard, on a eu raison de qualifier ces émotions de conservatrices et réactionnaires tant il est vrai qu'elles réclament habituellement un retour au statut quo ante. Ce refus d'accepter les impositions nouvelles exprime enfin la rivalité endémique qui existe entre la ville et le plat pays. En effet, bon nombre de soulèvements se dirigent vers les villes qui renferment les maisons des collecteurs d'impôts et qui s'identifient à un monde de privilégiés exemptés de certaines contributions auxquelles sont soumis les ruraux. En ce sens, il se précise, au dix-septième siècle, une lutte des campagnes contre les villes qui atteste le développement de l'administration royale et l'emprise progressive des autorités urbaines sur les communautés rurales.

Au-delà de ces considérations générales, il en est une qui transcende toutes les autres et qui pourrait servir de toile de fond pour analyser les soulèvements paysans, non plus réduits aux seules décennies 1620-1650, mais englobés dans un espace temporel de longue durée compris entre le milieu du seizième et la fin du dix-huitième siècle. Une considération qui a trait à un problème fondamental et qui servirait à expliquer la continuité jamais démentie, quoique d'intensité variable, des émotions paysannes françaises sous l'Ancien Régime. En effet, cette permanence d'agitations paysannes en France à l'Époque moderne traduit l'existence de solidarités traditionnelles fondamentales au niveau des villages et des communautés rurales. Les historiens de la société ont bien décrit le mode de vie de ces paysans à l'intérieur d'une cellule communale fortement structurée où la vie quotidienne est faite de solidarités qui ont trait à la religion et à la production¹⁵. Les agriculteurs sont ainsi conditionnés par un système de vie collective qui gouverne les travaux des champs, le temps des moissons, la vaine pâture et la vie économique en général. Cette structure a dès lors donné naissance à des formes variées de sociabilité dont l'une

¹⁴ On a relevé quelques rares exemples où des séditeux ont attaqué les châteaux des seigneurs et ont brûlé l'effigie du roi. Leur fidélité monarchique se traduit habituellement dans les textes par l'expression « Vive le roi sans la gabelle ».

¹⁵ La plupart des grandes thèses d'histoire rurale française ont très bien décrit le fonctionnement de la communauté paysanne.

des plus remarquables est certes l'assemblée villageoise qui a pour mission de veiller au bon fonctionnement de la communauté. Pour comprendre cette vitalité de la « commune », il faut se représenter le déroulement normal d'un soulèvement paysan. À l'annonce d'un impôt nouvellement créé ou de l'arrivée d'un « gabeleur » venu percevoir les impositions royales, les villageois s'assemblent par centaines au son du tocsin et se regroupent de village en village pour former quelquefois une bande de plusieurs milliers de personnes. Arborant les emblèmes de la « commune », soutenu par les fifres et les tambours, le groupe suit presque toujours la direction de la ville où il y a de fortes chances de retrouver les agents du fisc à qui est fait un mauvais parti. Une fois leur vengeance assouvie et leurs revendications formulées, les paysans, profitant du désordre momentané, joignent souvent et tout naturellement la fête bachique¹⁶ au soulèvement alors que le tout se termine dans une joyeuse beuverie et que la répression a vite fait de mettre un terme à ces débordements.

Au-delà de la chronologie de la première moitié du dix-septième siècle, au-delà des revendications qui peuvent être diversifiées pendant une période de trois cents ans, il nous semble donc que les soulèvements paysans témoignent, pour l'essentiel, de la vitalité, au niveau des villages, de solidarités fondamentales qui ont réussi à prouver leur vigueur par des accès insurrectionnels sporadiques et brutaux. Dans cette longue manifestation de violence, les décennies 1620-1650 ne sont qu'un des épisodes, parmi les plus violents et les plus structurés, de la longue résistance des campagnes à l'expansion d'une organisation sociale et politique qui somme toute était le fruit d'une urbanisation croissante.

¹⁶ Il faut consulter à ce sujet le bel ouvrage que vient de publier Y. -M. BERCÉ: *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1976, 253 p.